

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
29 mars 2021 à 20 heures

Convocation du 23 mars 2021

Etaient présents : Mme CHÉNÉ Sonia, M. CORDIER François, Mme COURTOIS Françoise, Mme DARTEIL Denise, M. DEVEAU Grégory, Mme DURAND-OGEREAU Marie-Annick, Mme GIRARDEAU Aurélie, Mme GOHLKE Nathalie, Mme GUIBERT Noëlle, M. GUINHUT Henri, Mme HUET Karen, M. JUSTEAU Jean-Paul, M. LOUVET Michaël, Mme LOUVIOT Christelle, M. MARTIN Marc, M. MARTON François, Mme MÉTAYER Sophie, M. MOREAUX Frédéric, M. NEAU Fabien, M. OGEREAU Marc, M. PAILLAT Nicolas, Mme PAILLOCHER Anne, M. POLART José.

Présence de Madame Séverine FAYART, Inspecteur Divisionnaire, Conseiller aux décideurs locaux, du Service de Gestion Comptable de Saumur.

Secrétaire de séance : Madame Christelle LOUVIOT.

A noter ci-dessous le nom, prénom et l'heure d'arrivée pour les élus qui arrivent après 20 heures :
Monsieur Jean-Paul JUSTEAU est arrivé à 20 heures 09.
Monsieur François CORDIER est arrivé à 21 heures 08.

Présentation par Madame le Maire au conseil municipal de l'état récapitulatif de l'année 2020 des indemnités des élus et des frais remboursés aux élus pour l'année 2020.

NOM Prénom	Fonction	Dates	Montant brut annuel €
BEILLOUIN Joseph	Maire délégué Louerre	01/01/2020 au 24/05/2020	3 195.80
BOUTIN Bernard	Maire délégué Ambillou-Château	01/01/2020 au 24/05/2020	3 195.80
COURTOIS Françoise	Maire déléguée Louerre	25/05/2020 au 31/12/2020	4 998.67
DARTEIL Denise	Adjointe Tuffalun	25/05/2020 au 31/12/2020	3 881.30
GUINHUT Henri	Adjoint Tuffalun	25/05/2020 au 31/12/2020	3 881.30
LOUVET Michaël	Maire délégué Noyant-La-Plaine	25/05/2020 au 31/12/2020	4 998.67
LOUVIOT Christelle	Adjointe Tuffalun	25/05/2020 au 31/12/2020	3 881.30
MARTIN Marc	Maire délégué Ambillou-Château	25/05/2020 au 31/12/2020	7 899.84
MÉTAYER Sophie	Adjointe Tuffalun	01/01/2020 au 24/05/2020	1 550.92
MÉTAYER Sophie	Maire de Tuffalun	25/05/2020 au 31/12/2020	14 439.20
MÉTAYER Sophie	Vice-Présidente Communauté Agglomération Saumur Val de Loire	16/07/2020 au 31/12/2020	8 079.62
NEAU Fabien	Adjoint Tuffalun	01/01/2020 au 24/05/2020	1 550.92
OGEREAU Nicolas	Maire délégué Noyant-La-Plaine	01/01/2020 au 24/05/2020	3 195.80
PLENEL Maryse	Adjointe Tuffalun	01/01/2020 au 24/05/2020	1 550.92
RABOUIN Dimitri	Adjoint Tuffalun	01/01/2020 au 24/05/2020	1 550.92
ROBICHON Noël	Adjoint Tuffalun	01/01/2020 au 24/05/2020	1 550.92
SILVESTRE DE SACY Françoise	Maire de Tuffalun	01/01/2020 au 24/05/2020	6 466.76

Frais de repas remboursés aux élus pour l'année 2020

NOM Prénom	Fonction	Dates	Objet	Montant €
DARTEIL Denise	Adjointe Tuffalun	23/09/2020	1 repas formation journée technique PNR	16.20
DURAND-OGEREAU Marie-Annick	Conseillère municipale Tuffalun	23/09/2020	1 repas formation journée technique PNR	16.20

Délibération votes des subventions année 2021

Dans le cadre du budget primitif 2021, il est prévu dans les crédits ouverts les subventions et il convient que ces subventions soient votées par le conseil municipal :
Voir état détaillé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable par 22 voix pour, à l'état des subventions présenté pour l'année 2021.

Délibération vote des participations année 2021

Dans le cadre du budget primitif 2021, il est prévu dans les crédits ouverts les participations et il convient qu'elles soient votées par le conseil municipal :
Voir état détaillé.

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 22 voix pour, émet un avis favorable au paiement des contributions pour l'année 2021, présentées.

Délibérations affectation des résultats

Budget Tuffalun

Les membres du conseil municipal :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2020

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET TUFFALUN

Fonctionnement

Recettes 2020	1 658 336.33 €
Dépenses 2020	1 239 436.51 €
Solde	418 899.82 €
Résultat de clôture exercice précédent	1 425 889.04 €
Part affectée à l'investissement	- 524 064.65 €
Total	1 320 724.21 €

Investissements

Recettes 2020	792 277.67 €
Dépenses 2020	248 736.71 €
Solde	543 540.96 €
Résultat de clôture exercice précédent	3 927.34 €
Total	547 468.30 €

Le solde des restes à réaliser en investissements est :

Dépenses 2020	- 430 900.00 €
Solde	- 430 900.00 €

L'excédent d'investissement est de 116 568.30 € (547 468.30 € - 430 900.00 €)

Au budget primitif 2021, il est proposé au conseil municipal d'inscrire :

Un report en recettes de fonctionnement, article 002 pour la somme de : 1 320 724.21 €

Un excédent de recettes investissements, article 001 pour la somme de : 116 568.30 €

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable par 22 voix pour, aux affectations des résultats ci-dessus présentées.

Budget Lotissement les Arpents

Les membres du conseil municipal :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2020

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET LOTISSEMENT LES ARPENTS

Fonctionnement

Recettes 2020	33 695.25 €
Dépenses 2020	33 695.25 €
Solde	0 €
Résultat de clôture exercice précédent	0 €
Total	0 €

Investissements

Recettes 2020	25 974.72 €
Dépenses 2020	44 042.45 €
Solde	-18 067.73 €
Résultat de clôture exercice précédent	236 413.52 €
Total	218 345.79 €

Au budget primitif 2021, il est proposé au conseil municipal d'inscrire :

Un report en recettes d'investissements, article 001 pour la somme de : 218 345.79 €

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable par 22 voix pour, aux affectations des résultats ci-dessus présentées.

Délibérations vote du budget primitif 2021

Budget Tuffalun

Après lecture de la proposition du budget primitif 2021, les membres du conseil municipal votent par 22 voix pour, 1 voix contre, le budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et dépenses de la somme de :

dépenses et recettes de fonctionnement : 2 693 894.21 €

dépenses et recettes d'investissement : 1 268 600.30 €

Budget lotissement Les Arpents

Après lecture de la proposition du budget primitif 2021, les membres du conseil municipal votent par 23 voix pour, le budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et dépenses de la somme de :

dépenses et recettes de fonctionnement : 203 679.74 €

dépenses et recettes d'investissement : 396 295.53 €

Informations et questions diverses

Prochain conseil municipal le lundi 12 avril 2021, à 20 heures.